



CS-OL- 25/11/17

Procès- verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mardi 7 novembre 2017

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 27 octobre 2017 pour ajouts éventuels.

Présents : Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Jean-Claude Secchi, Laurent Billet, Claude Saulgeot, Georges Davignon,

Représentés : Catherine Oliver par José Oliver ; Michel Meyer qui a donné son pouvoir à Claude Saulgeot ; Michel Bodoy qui a donné son pouvoir à Olivier Labasse.

Anne Marie et Armand Chappel venus en début de réunion se proposent de participer à la réunion ouverte du prochain CA, le 5 décembre. Ils y seront les bienvenus.

Le Conseil peut délibérer valablement.

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

-projet de PV de la réunion du CA du 10 octobre.

- Copie de la lettre envoyée le 20/10/2017 par Veyrier Patrimoine (dont le Président est administrateur) à la Mairie au sujet du « projet d'un supermarché à Chavoires ». BVV est en copie officielle.

- Lettre en réponse du Conseil Départemental relatif à la réutilisation des pierres d'un mur ancien partiellement démolis pour la voie verte

- Affiche et flyer de la 5^{ème} Conférence- débat du Grenelle des transports et de la qualité de l'air.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2017.

Le projet (réf. OL 20/10/2017) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales. (Fait dans l'intervalle-Ndlr)

2) Séance du Conseil Municipal

Le président Olivier Labasse rappelle aux administrateurs la nécessité de se relayer pour assister aux réunions publiques du Conseil municipal et que ce ne soit pas toujours à Jacques Lelarge de s'acquitter de cette tâche comme il l'a fait avec dévouement jusqu'alors. Qu'il en soit remercié. Le président se rendra à la prochaine réunion et fait appel aux bonnes volontés.

3) PLU et suites ; actualités du village.

Rappelons que BVV a non seulement fait plusieurs propositions écrites intitulées « Prospective urbanistique Veyrier 2020 » préalablement à l'élaboration du PLU (et qui ont été par la suite versées aux documents des réunions de travail) mais aussi étudié en détail les différents documents qui lui ont été communiqués officiellement en tant qu'assimilée « personne publique associée (PPA) ». Un mémoire de 9 pages complété de 14 photographies en illustration a été remis officiellement le 27 avril 2017, dans les délais impartis pour les remarques des PPA. Or, le rapport du commissaire enquêteur, page 19, ne fait absolument pas état de BVV dans la liste des PPA, ni de ses contributions. Même absence dans la lettre d'information municipale et intercommunale « PLU n° 5 de sept.2017 ».

Nous devons rester vigilants sur la transformation du centre village en particulier sur les zones d'OAP (projets de modification de la maison Oberkampf, la place de la Poste, l'aménagement du centre village, La Ravoire...) et aussi sur les remarques sur « les servitudes de marche-pied » de M. Thierry Lejeune reprise par le commissaire enquêteur dans son rapport.

Le projet de superette à Chavoires semble contradictoire avec les orientations affichées dans le PLU et délicat en termes d'urbanisme, de circulation et de sécurité. Une pétition des commerçants du centre bourg est lancée.

4)Orientations stratégiques 2018.

Olivier Labasse souhaite renforcer la communication et la proximité avec les adhérents et demande aux administrateurs d'en proposer les moyens, au-delà des outils numériques. L'idée de Jean Claude Secchi

BVV, association agréée de la loi de 1901. Siège social : 11 clos des Barattes 74290 Veyrier-du-lac

Contacts : bienvivreaveyrier@gmail.com site internet : www.bienvivreaveyrier.org

Blog : <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>

proposant que BVV organise des conférences, est retenue. Il faut identifier des thèmes mobilisateurs (i.e. qui intéressent les habitants de la rive Est ou de nos 3 communes d'agrément) et qui soient en relation avec l'objet social de BVV. Parmi les thèmes proposés : économies d'énergie, émission d'ondes parasites (Débit d'Absorption Spécifique-DAS) de la fibre optique, des télécommunications, de la 5G, des nouveaux compteurs EDF, chauffage et isolation pavillonnaires, architecture, urbanisme, transports et mobilité, soins à domicile Parmi les conférenciers identifiés à date : Michel Maya maire d'une commune du Mâconnais et Président d'une interco (éclairage public), Corinne Lepage (par l'intermédiaire de José Oliver), voire aussi les invités du Grenelle (OL)

5) Point administratif, cotisations

Le trésorier, Jean Claude Secchi, a pointé 86 règlements à date. Il se charge de contacter les retardataires de Morat, Claude Saulgeot compte faire renouveler 4 à 6 adhésions.

6) Activités associations du réseau. Grenelle

Le Président Olivier Labasse fait part des rencontres avec les Députées des 1^{ère} et 2^{ème} circonscriptions, des prochaines Assises de la mobilité le 4 décembre, et de la prochaine réunion publique à Faverges le 23 novembre avec deux interventions innovantes : l'opportunité du Léman Express qui arrivera à Annecy et pourrait se transformer en « Express des Lacs », la multimodalité et l'évolution des transports collectifs dans les 49 communes de l'agglomération grenobloise par le Président de la SMTC qui en est l'autorité organisatrice, Yann Mongaburu.

Le PDU (plan de déplacement urbain) du Grand Annecy se poursuit ; nous avons fait en sorte que Veyrier soit partie prenante (placé en corridor d'accès, comme la rive Ouest) et que BVV y participe. C'est chose faite. En 2018 aura lieu la concertation (Département de la Haute-Savoie-Grand Annecy) sur les projets de mobilité rive Ouest (qui a des répercussions sur la rive Est et le bassin du Lac) en présence de la garante de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a été nommée l'été dernier et déjà rencontrée.

Prochain Conseil d'Administration : mardi 5 décembre 2017, 18 heures, à la Veyrière

Réunion ouverte à laquelle nos adhérents sont invités à participer